

Rapport de la Cour des Comptes sur EDF : la CGT et FO dénoncent une "attaque"

Paris, 11 févr. 2013 (AFP) -

Les fédérations des mines et de l'énergie FO et CGT ont dénoncé lundi les critiques de la Cour des comptes sur la gestion d'EDF et les avantages accordés aux agents, contenues dans son rapport annuel, évoquant "une attaque frontale contre les acquis sociaux" des personnels.

La Cour des comptes, qui présente son rapport annuel mardi, recommande notamment de revenir sur certains avantages liés au tarif préférentiel d'électricité pour les agents EDF et pointe les salaires et rémunérations.

"Décidément, tout est bon pour attaquer une fois de plus le contrat social des électriciens et gaziers", a regretté dans un communiqué la fédération CGT des mines et de l'énergie qui dénonce une "manœuvre affligeante".

"Amalgamer les salaires des dirigeants avec ceux des milliers de salariés, qui se sont vu généreusement octroyer 0,8% d'augmentation pour 2013, laisse penser que la Cour des Comptes fait écho au Medef pour fustiger le coût du travail", poursuit le syndicat.

Même constat pour la fédération FO qui s'étonne de "cette attaque frontale contre les acquis sociaux des agents" et tient à "exprimer sa détermination à réagir", si "le gouvernement voulait donner suite à ces préconisations" qualifiées d'"injustes et partisans".

Le syndicat rappelle qu'en avril 2011, les salariés d'EDF et GDF Suez avaient manifesté dans toute la France pour défendre leur tarifs préférentiels d'électricité et de gaz.

La Cour des Comptes "oublie de dire", selon FO, que "les salaires à l'embauche sont plus réduits", que "les électriciens ont dû faire face depuis 10 ans à des réformes sans précédent".

Elle oublie aussi, selon le syndicat, "de souligner les efforts conséquents et quotidiens des personnels pour faire d'EDF l'une des entreprises préférées des Français" et "de pointer les augmentations de dividendes dont l'État a largement profité sur le dos des consommateurs".

cbn/db:EI

Afp le 11 févr. 13 à 18 40.